

DEMANDE D'OFFRES D'ACHAT - VENTE SOUS CONTRÔLE DE JUSTICE

Claude Girard, huissier de justice, personne désignée (ci-après nommée la « **Personne désignée** ») aux termes d'un jugement rendu dans le district judiciaire de Montréal le 28 novembre 2025 dans le dossier de Cour numéro 500-17-136163-253 à l'encontre de 9496-6165 Québec Inc., MSMP – Ma santé ma priorité Inc. et Samuel D'Amours, laquelle requiert des offres d'achat à l'égard de l'Immeuble ci-après décrit :

DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

« Une fraction de la copropriété divise située à Montréal, portant le numéro 2355, rue des Carrières, Montréal, province de Québec, H2G 1 X6, étant composée comme suit :

- la PARTIE PRIVATIVE connue et désignée comme étant le lot numéro CINQ MILLIONS TROIS CENT VINGT-TROIS MILLE TROIS CENT SOIXANTE-DIX (5 323 370) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.
- la quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes à la partie privative ci-dessus désignée, telle qu'établie dans la déclaration de copropriété et sa modification.
- tous les droits, titres et intérêts se rattachant à cette fraction, tel qu'identifié dans ladite déclaration de copropriété, notamment le droit à l'usage d'un (1) espace de stationnement intérieur et deux (2) espaces de rangement intérieurs.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou non apparentes attachées audit emplacement, et notamment sujet à :

- une servitude de vue et de passage, créée aux termes d'un acte publié sous le numéro 659 767;
- une servitude d'empiètement passive, créée aux termes d'un acte publié sous le numéro 4 140 626;
- aux servitudes contenues dans la déclaration de copropriété et sa modification ci-dessous désignées;
- à l'article 18.1 des "Conditions de service d'électricité" d'Hydro-Québec.

Sujet également à une déclaration de copropriété divise reçue par Me Raymond GRENIER, notaire, publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 20 522 403 et sujet à une modification à ladite déclaration de copropriété dont copie a été publiée audit bureau sous le numéro 22 864 660. »

(Ci-après désigné : l'**« Immeuble »**).

CONDITIONS DE LA VENTE

1. L'Immeuble visé par la présente pourra être visité et/ou inspecté le **19 février 2026** entre **10h et midi**;
2. La vente de l'Immeuble pourra être effectuée dans l'état où ils se trouvent au moment de l'acquisition, sera sans garantie légale, et aux risques et périls de l'acquéreur;
3. Les offres d'achat devront être accompagnées d'un dépôt de 5% du montant offert, le tout payable par chèque certifié à l'ordre de Charron Boissé Lévesque, huissiers de justice inc. en fidéicommis;
4. Les offres d'achat devront être reçues à l'attention et au nom de la Personne désignée au 407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700, Montréal (Québec), H2Y 2Y5 **au plus tard le 26 février 2026 à 13h**;

5. **Les offres d'achats devront porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit « 9496-6165 a/s Claude Girard»;**
6. L'occupation et la possession de l'Immeuble s'effectueront au moment de la signature de l'acte de vente;
7. **La Personne désignée se réserve le droit de renoncer au respect de l'une ou plusieurs des modalités et conditions de vente, de même qu'elle n'est pas tenue d'accepter l'offre la plus élevée, ni la plus basse, ni quelque offre que ce soit, et ce, même si l'offre dépasse la mise à prix minimale fixée au jugement;**
8. Le détail des conditions et réserves se rapportant à la vente de l'immeuble pourra être obtenu auprès de la personne désignée lors de la visite de l'Immeuble ou en communiquant avec la personne désignée directement;
9. La personne désignée peut, dans l'intérêt des parties, ajouter toutes autres conditions particulières jugées opportunes pour aider au bon déroulement de la vente dans les mesures où celles-ci respectent la loi en vigueur et ne contreviennent pas à l'ordre public;
10. La personne désignée agit pour et au(x) nom(s) du/des propriétaire(s) délaissant(s) et non en sa qualité personnelle;
11. Toutes les taxes applicables (ex.: TPS/TVQ), s'il y a lieu, seront exigées de l'acquéreur en sus du prix de vente;

Claude Girard, huissier de justice, 407, boulevard Saint-Laurent, bureau 700, Montréal (Québec) H2Y 2Y5, **Téléphone : 514-878-3143 poste 119** | Télécopieur : 514-878-0008 | vscj@huissier.qc.ca